MAÎTRE JEAN-FRANCOIS SULPICE

4 Place du Chapitre - 01400 NEUVILLE LES DAMES

TELEPHONE: 04.74.42.87.95 - MAIL: <u>jean-francois.sulpice@01106.notaires.fr</u>



AFFICHAGE DU TARIF

Conformément à l'art. L. 444-4 du Code de commerce précisant que les notaires affichent les tarifs qu'ils pratiquent, de manière visible et lisible, dans leur lieu d'exercice et sur leur site internet, selon des modalités fixées dans les conditions prévues à l'article L. 112-1 du Code de la consommation, il est précisé que le tarif peut être consulté auprès de votre notaire qui se tient à la disposition de la clientèle pour toute question concernant la tarification des actes.

REMUNERATION DE L'OFFICE NOTARIAL (*)

	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Consultation (par heure)	83,33	16,67	100
Consultation donnant lieu à chiffrage ou compte-rendu	166,67	33,33	200
Assistance dans les divorces ou successions	Sur devis		
Convention de quasi-usufruit	1% de l'actif brut exprimé à l'acte*	En sus	
Honoraires de négociation immobilière	5% du prix de vente**	En sus	
Expertise immobilière	Sur devis		
Vente de fonds de commerce	2,5% du prix de cession***	En sus	
Statuts de sociétés (sans apports immobiliers)	1 000	200	1 200
Modification de société	250	50	300

Délibération	50	10	60
Cession de parts sociales	2% du prix de cession***	En sus	
Bail commercial	1 mois ½ de loyer ****	En sus	
Bail habitation (sans frais formalités)	½ loyer	En sus	
Procuration sous seing privé / certification de signature	41,67	8,33	50
Délivrance copie simple	25	5	30
Autres copies	Sur devis		
Avant-contrat (promesse ou compromis)	166,67	33,33	200
Transaction	1% de l'actif exprimé à l'acte*****	En sus	
Médiation (par heure)	208,33	41,67	250

^{*} Avec un minimum de 500,00 € HT, outre TVA 20%, soit 600,00 € TTC.

Pour toutes autres prestations, se renseigner auprès de votre notaire.

^{**} Avec un minimum de 3 000,00 € HT, outre TVA 20%, soit 3 600,00 € TTC.

^{***} Avec un minimum de 1 500,00 € HT, outre TVA 20%, soit 1 800,00 € TTC.

^{****} Avec un minimum de 800,00 € HT, outre TVA 20%, soit 960,00 € TTC.

^{*****} Avec un minimum de 500,00 € HT, outre TVA 20%, soit 600,00 € TTC.

^{*****} Avec un minimum de 1 000,00 € HT, outre TVA 20%, soit 1 200,00 € TTC.

^(*) L'un ou l'autre des honoraires énoncés peut être modifié, d'un commun accord entre le notaire et les parties, au moyen d'une convention écrite tenant compte de la prestation effective du notaire et de l'importance quantitative et/ou qualitative du dossier traité.